INDICATEURS CLÉS DE LA FEDELIMA

DONNÉES 2023

VOL.2 PAR TYPOLOGIES

Juin 2025

www.fedelima.org

La FEDELIMA (Fédération des lieux de musiques actuelles) inscrit l'observation, la production d'analyses et la réalisation d'études parmi ses fonctions transversales. Dans cette perspective, elle a développé et mis en œuvre depuis 1999 l'*Observation Participative Partagée* (OPP), une méthode, ou philosophie d'action, fondée sur l'implication active des structures tout au long du processus d'enquête. Cette démarche repose sur un travail collectif de diagnostic et d'analyse, nourri par les données partagées avec les structures participantes, et favorise ainsi la concertation à l'échelle du réseau. Ce processus, alliant outil technique et méthode collaborative, est désormais partagé avec d'autres organisations professionnelles, réseaux d'acteurs et collectivités publiques.

Ce dispositif d'observation, reconduit chaque année depuis sa création, s'appuie aujourd'hui sur la *plateforme GIMIC*, initialement conçue par la Fédurok et, depuis 2022, gérée par le *collectif POPP*, association dont la FEDELIMA est membre.

Les indicateurs clés présentés dans ce document sont extraits de l'enquête de rayonnement national réalisée par la FEDELIMA auprès de ses adhérents durant l'année 2024. 133 structures sur les 151 adhérents de la fédération ont participé à cette enquête, portant sur leur exercice comptable et leurs activités 2023.

Les données chiffrées communiquées dans ce document ne portent cependant que sur 125 structures ayant renseigné la totalité de leurs informations, soit 82,7% des adhérents de la FEDELIMA.

Suite à la *publication des chiffres clés – données 2023* en avril 2025, ce second volet offre un éclairage plus précis sur la réalité des lieux et projets de musiques actuelles membres de la FEDELIMA. Il vise à affiner la comparaison entre ces structures et à mieux appréhender leur diversité au sein de la fédération.

Ce document propose ainsi une sélection d'indicateurs, tels que la jauge de l'unité scénique principale, le nombre de dates diffusées par an, le budget global, la part des financements publics, le nombre d'employé·es permanent·es en équivalent temps plein (ETP), le prix moyen d'un billet plein tarif, ainsi que la proportion de structures dirigées par au moins une femme ou une direction mixte. Ces indicateurs sont présentés en lecture comparative selon dix entrées différentes de typologies de structures.

TÉLÉCHARGER
LES CHIFFRES
CLÉS 2023
VOL. 1

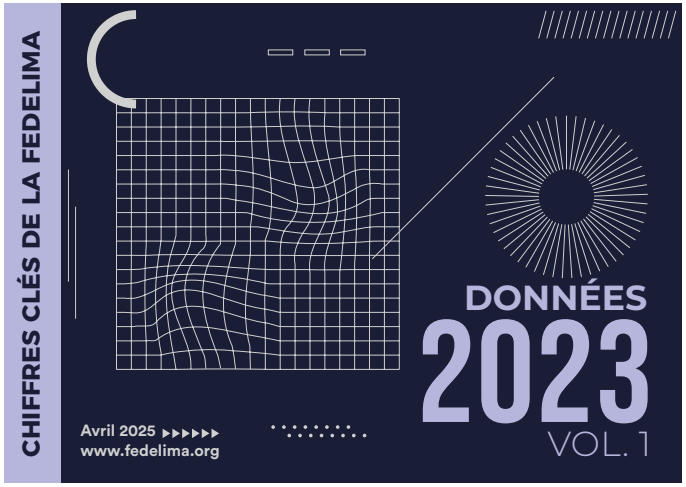

CONTACTS

Hyacinthe Chataigné
Coordinateur de l'observation et des études
hyacinthe.chataigne@fedelima.org
02 40 48 08 85

LA FEDELIMA
11 rue des olivettes - 44000 NANTES
www.fedelima.org

Pour ses missions d'observation et d'études, la FEDELIMA est soutenue par le ministère de la Culture - DGCA (Direction Générale de la Création Artistique) et le CNM (Centre national de la musique).

Soutenu par MINISTÈRE DE LA CULTURE Liberté Égalité Fraternité
CNM Centre national de la musique

LES 10 ENTRÉES TYPOLOGIQUES

01 p.7

PAR TYPES DE PROJETS ET D'ÉQUIPEMENTS

- Lieux dédiés musiques actuelles
- Lieux pluriactivités et/ou pluridisciplinaires
- Lieux d'accueil et d'accompagnement des pratiques artistiques
- Projets dédiés musiques actuelles en itinérance

02 p.8

PAR TYPES DE TERRITOIRES

- Urbain
- Urbain en environnement rural
- Rural

03 p.9

PAR TYPES DE MODES DE GESTION

- Association
- EPCC (Établissement Public de Coopération Culturelle)
- Régie personnalisée, EPA (Établissement Public Administratif) et SPL (Sociétés Publiques Locales)
- Régie directe et à autonomie financière
- SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif)

04 p.11

PAR TYPES DE STATUTS JURIDIQUES

- Structure privée
- Structure publique

05 p.12

PAR LABELLISATION SMAC

- Labellisé SMAC
- Non labellisé SMAC

06 p.13

PAR HAUTEURS DE BUDGETS

- Moins de 250 000€
- De 250 000€ à 499 999€
- De 500 000€ à 749 999€
- De 750 000€ à 1 499 999€
- 1 500 000€ et plus

07
p.14

PAR TAILLES D'ÉQUIPE PERMANENTE

- Moins de 5 postes
- De 5 à 9 postes
- De 10 à 14 postes
- 15 postes et plus

08
p.15

PAR GENRES DE LA FONCTION DE DIRECTION

- Femmes en direction
- Hommes en direction
- Directions mixte

09
p.16

PAR JAUGES D'ÉQUIPEMENT DE DIFFUSION

- Sans équipement de diffusion
- Moins de 300 places
- De 300 à 599 places
- De 600 à 899 places
- 900 places et plus

10
p.17

PAR GÉNÉRATIONS DE PROJETS

- Avant 1990
- De 1990 à 1999
- De 2000 à 2009
- 2010 et après

11
p.18

TABLEAU DE SUIVI DES INDICATEURS CLÉS ENTRE 2014 ET 2023

Liste des adhérents ayant participé à l'enquête annuelle en 2024

Nous tenons à remercier tout particulièrement l'ensemble des adhérents ayant participé à l'enquête annuelle en 2024 :

Le 106 (Rouen) • Le 109 (Montluçon) • Les 4Écluses (Dunkerque) • Le 6PAR4 (Laval) • Les Abattoirs (Bourgoin-Jallieu) • Les Abattoirs - West Rock (Cognac) • L'Aéronef (Euralille) • Ampli (Billère) • Antipode MJC (Rennes) • L'Antre Peaux (Bourges) • L'ARA (Roubaix) • Art'Cade (Sainte-Croix-Volvestre) • L'Astrolabe (Orléans) • L'Autre Canal (Nancy) • Le Bastion (Besançon) • La Belle Électrique (Grenoble) • Le Big Band Café (Hérouville Saint-Clair) • La Biscuiterie (Château-Thierry) • La Bobine (Grenoble) • LoBolegason (Castres) • Bonjour Minuit (Saint-Brieuc) • Bords 2 Scènes (Vitry-le-François) • Le Brise Glace (Annecy) • Le Cabaret Aléatoire (Marseille) • Le Camji (Niort) • Canal 93 (Bobigny) • La Carène (Brest) • Le Cargö (Caen) • La Cartonnerie (Reims) • La Casa Musicale (Perpignan) • La Cave à Musique (Mâcon) • La Cave aux Poètes (Roubaix) • Le Chabada (Angers) • Le Chato'do (Blois) • La Cité Musicale - Metz / BAM Trinitaires (Metz) • La CLEF (Saint-Germain-en-Laye) • Le Club (Rodez) • Contre-Courant MJC (Belleville-sur-Meuse) • La Coopérative de Mai (Clermont-Ferrand) • Le Coquelicot (Fougères) • La Cordo (Romans-sur-Isère) • Le Crescent (Mâcon) • Le Cri'Art (Auch) • Les Cuizines (Chelles) • Des Lendemains Qui Chantent (Tulle) • Les Docks (Cahors) • Le Douze (Cergy) • Dynamo (Lille) • Echo System (Scey-sur-Saône) • L'Echonova (Saint-Avé) • L'EMB Sannois (Sannois) • L'Empreinte (Savigny-le-Temple) • L'Épicerie Moderne (Feyzin) • L'Espace Django (Strasbourg) • L'Espace Julien (Marseille) • La Fabrik à Sons (Bolbec) • Le Fil (Saint-Etienne) • File7 (Magny-Le-Hongre) • Le Florida (Agen) • Le Forum (Vauréal) • La Fraternelle (Saint-Claude) • La Gare (Maubec) • Le Grand Mix (Tourcoing) • La Grange à Musique (Creil) • Le Gueulard Plus (Nilvange) • Hiéro Limoges (Limoges) • Hydrophone (Lorient) • L'Inconnue (Talence) • Le Jardin Moderne (Rennes) • Le Kabardock (Le Port) • Le Kubb (Évreux) • Le Labo (Dinan) • Landes Musiques Amplifiées (Saint-Vincent-de-Tyrosse) • La Luciole (Alençon) • La Lune des Pirates (Amiens) • La Maison Bleue (Strasbourg) • Le Metronum (Toulouse) • La Moba (Bagnols-sur-Cèze) • Le Moloco (Audincourt) • Le Moulin (Brainans) • Music'Al Sol (Villegly) • Nage Libre (Poitiers) • La Nef (Angoulême) • Le Normandy (Saint-Lô) • Le Noumatrouff (Mulhouse) • La Nouvelle Vague (Saint-Malo) • Le Novomax / Les Polarité[s] (Quimper) • L'Odéon (Tremblay-en-France) • L'Ouvre-Boîte (Beauvais) • Paloma (Nîmes) • Pannonica (Nantes) • Les Passagers du Zinc (Châteaurenard) • Le Périscope (Lyon) • Le Petit Faucheux (Tours) • Plages Magnétiques (Brest) • Le Plan (Ris-Orangis) • Le Point Éphémère (Paris) • La Poudrière (Belfort) • La Puce a L'Oreille (Riom) • Le Quai M (La Roche-sur-Yon) • Le Rio Grande (Montauban) • Le Rocksane (Bergerac) • La Rodia (Besançon) • Run Ar Puñs (Châteaulin) • Le Sans Réserve (Périgueux) • Le Sax (Achères) • School Of Rock (Blagnac) • Le Silex (Auxerre) • La Sirène (La Rochelle) • SMAC 07 (Annonay) • Le Solar (Saint-Étienne) • Le Sonambule (Gignac) • La Source (Fontaine) • La Souris Verte (Epinal) • Stereolux / Scopitone (Nantes) • Superforma (Le Mans) • Tandem (Toulon) • La Tannerie (Bourg-en-Bresse) • Le Temps Machine (Joué-lès-Tours) • Le Tetris (Le Havre) • L'Ubu / ATM (Rennes) • L'Usine à Chapeaux (Rambouillet) • La Vapeur (Dijon) • Victoire 2 (Saint-Jean-de-Védas) • La VIP / Les Escales (Saint-Nazaire)

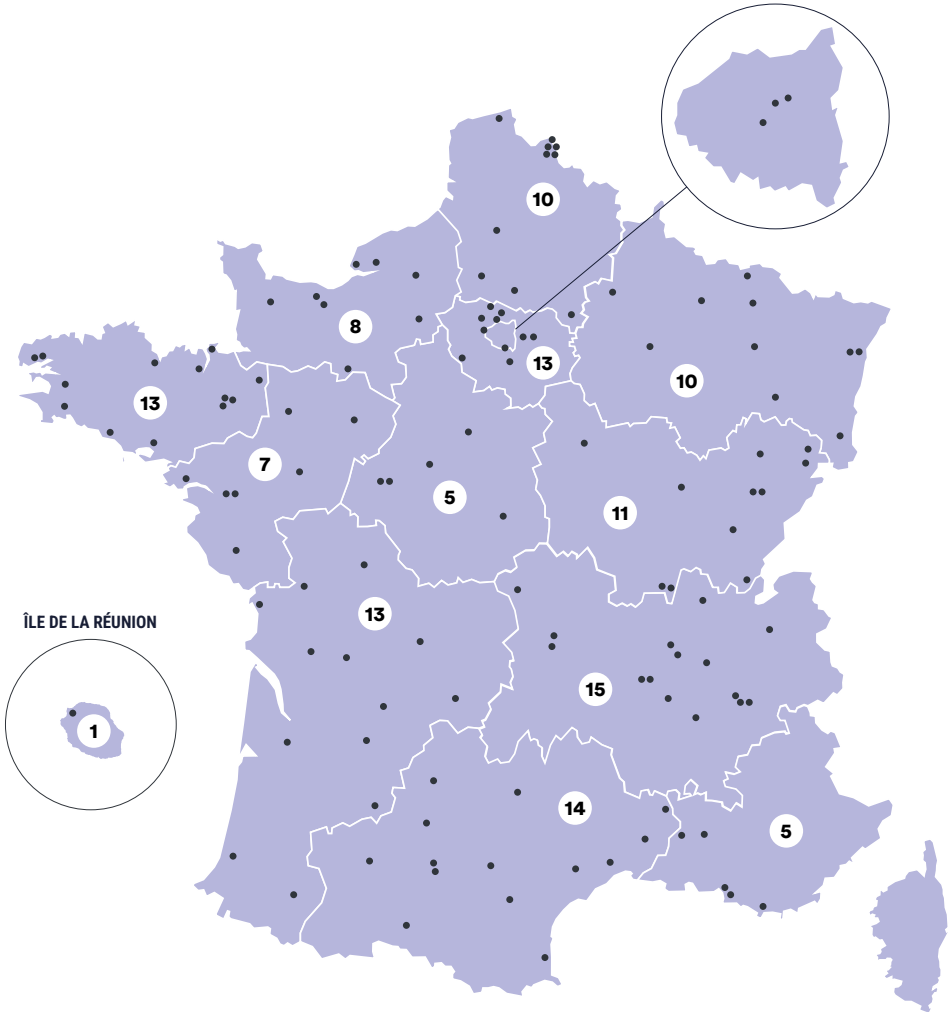

ÉLÉMENTS DE DÉFINITIONS ET PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES CONCERNANT LES 12 INDICATEURS CLÉS UTILISÉS

- La **jauge de l'unité scénique principale** correspond au nombre maximum de personnes pouvant être accueillies debout dans la salle de diffusion. Elle est déterminée par une commission de sécurité et calculée selon le nombre, l'emplacement et la largeur des issues de secours et des dégagements, puis en fonction du type, de l'aménagement et de la surface de la salle. L'unité principale désigne, pour les équipements disposant de plusieurs espaces de diffusion (grande salle, club, etc.) l'espace de diffusion le plus grand.

- Le **nombre de dates** en salle diffusées par an correspond au total des dates organisées en productions (productions, coproductions, coréalisation, coorganisation), locations et mises à disposition gratuites.

- Le **prix moyen d'un billet plein tarif** correspond à la moyenne des prix de l'ensemble des billets plein tarif vendus sur l'ensemble des dates organisées par une structure durant la saison. Ce montant moyen est calculé par chaque structure et communiqué à la FEDELIMA.

- Le **budget moyen musiques actuelles** correspond au total des produits du budget arrêté et validé de la structure pour l'année concernée. Il s'agit du total de la classe 7 du compte de résultat hors valorisation. Il s'agit pour les structures pluriactivités ou pluridisciplinaires des produits strictement liés à leurs activités musiques actuelles.

- Les **financements publics** correspondent à l'ensemble des aides publiques (subventions de fonctionnement, aides aux projets spécifiques et aides à l'emploi) versées par les différents partenaires publics et/ou organismes parapublics pour la mise en oeuvre du projet de la structure.

- Les **subventions de fonctionnement** correspondent aux subventions publiques versées par les collectivités locales et l'État, destinées à couvrir les charges de fonctionnement de la structure. Elles n'intègrent ni les aides aux projets spécifiques (ou financements fléchés sur des actions ponctuelles) ni les aides à l'emploi.

- Les **aides aux projets** correspondent à des financements fléchés sur un projet spécifique ou une action ponctuelle et perçus pour l'année concernée, à la différence, des subventions de fonctionnement qui sont allouées au projet général de la structure.

- Les **recettes propres** correspondent aux produits d'exploitation de la structure, c'est-à-dire les ventes et prestations diverses (ventes de billets, locations de studios de répétition, recettes bar et restauration, etc.), hors subventions de fonctionnement, aides aux projets et aides à l'emploi.

- Les **frais artistiques de diffusion musicale** correspondent à l'ensemble des frais liés à l'organisation des concerts. Ils intègrent notamment les contrats d'artistes (cession, engagement, coréalisation), les commissions d'agent·es, les frais de transports, d'hébergements, de restauration des artistes, les droits SACEM, etc.

- La **masse salariale totale** correspond à la somme des rémunérations brutes versées aux salarié·es ainsi que les impôts, cotisations sociales et taxes sur les salaires (taxes sur les salaires, formation professionnelle et taxe d'apprentissage).

- Le **nombre en Équivalent Temps Plein (ETP) de CDI, CDD de plus de 6 mois et CDII.** Cet indicateur permet de définir plus précisément la taille de l'équipe permanente de la structure par l'addition du nombre de salarié·es embauché·es par la structure en contrat à durée indéterminée (CDI), contrat à durée déterminée (CDD) de plus de 6 mois et contrat à durée indéterminée intermittent (CDII) pour l'année concernée.

- Le **nombre de structures ayant au moins une femme comme directrice ou en direction mixte**. Cet indicateur a été construit en recodage d'une question fermée à cinq propositions intégrées dans l'OPP annuelle de la FEDELIMA : "La fonction de direction/coordination générale de votre structure est assurée par : Un homme ? Une femme ? Un binôme mixte femme/homme ? Un binôme femme/femme ? Un binôme homme/homme ? Autre ?". Les données recueillies ont ensuite été synthétisées en trois nouvelles propositions permettant de distinguer les directions occupées exclusivement par des hommes, celles occupées exclusivement par des femmes, et enfin les directions mixte homme/femme.

1 | LES STRUCTURES PAR TYPES DE PROJETS ET D'ÉQUIPEMENTS

Les lieux et projets de musiques actuelles membres de la FEDELIMA peuvent être répartis en 4 grandes catégories de structures avec des spécificités et des modes de structuration différents :

- **Les lieux dédiés musiques actuelles** (94 structures, soit 75,2%)
  Cette catégorie intègre les structures dont l'ensemble des activités (diffusion, accompagnement, actions culturelles, etc.) sont dédiées aux musiques actuelles.

- **Les lieux pluriactivités et/ou pluridisciplinaires** (15 structures, soit 12%)
  Cette catégorie intègre les structures qui mènent un projet qui n'est pas exclusivement dédié aux musiques actuelles. Ainsi, elles développent un pôle, un service, une part de leur activité autour des musiques actuelles mais mènent également leurs activités autour d'autres disciplines artistiques (arts numériques, arts plastiques, danse, etc.) ou d'autres domaines d'activités (loisirs, sports, social, etc.).

- **Les lieux d'accueil et d'accompagnement des pratiques artistiques** (5 structures, soit 4,0%)
  Cette catégorie intègre les structures qui développent un projet autour de l'accompagnement des pratiques musiques actuelles que ce soit par la proposition de cours, la mise en place de résidences, d'accompagnement de groupes (...) et dont la diffusion de concerts n'est pas l'activité principale et première.

- **Les projets dédiés musiques actuelles en itinérance** (11 structures, soit 8,8%)
  Cette catégorie intègre les structures portant un projet culturel à l'année sans assurer la gestion quotidienne d'un équipement dédié et/ou développant une activité itinérante sur un territoire.

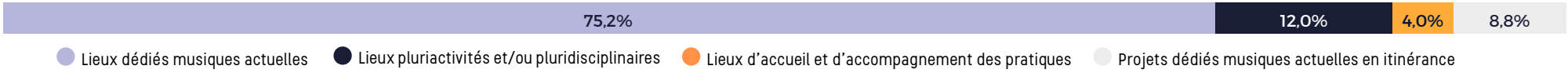

TYPES DE PROJETS ET D'ÉQUIPEMENTS	NB	%	JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE	NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN	PRIX MOYEN D'UN BILLET PLEIN TARIF	BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN	% FINANCEMENTS PUBLICS SUR LE BUDGET	% SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT SUR LE BUDGET	% AIDES AUX PROJETS SUR LE BUDGET	% RECETTES PROPRES SUR LE BUDGET	% FRAIS ARTISTIQUES DIFFUSION MUSICALE SUR LE BUDGET	% MASSE SALARIALE TOTALE SUR LE BUDGET	NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDII	NOMBRE ET PART DE STRUCTURES AYANT AU MOINS UNE FEMME EN POSTE DE DIRECTION	
														DIRECTION FÉMININE	DIRECTION MIXTE
Lieux dédiés musiques actuelles	94	75,2%	618 places	68	16,1 €	1 403 236 €	61,1%	49,4%	10,5%	33,7%	23,4%	45,4%	10,3 ETP	22 (24,2%)	4 (4,3%)
Lieux pluriactivités/pluridisciplinaires	15	12,0%	611 places	77	15,3 €	1 107 884 €	62,1%	55,0%	5,6%	31,1%	26,2%	48,7%	16,6 ETP	6 (40,0%)	1 (6,7%)
Lieux d'accueil et d'accompagnement	5	4,0%	165 places	28	9,1 €	517 626 €	57,9%	44,2%	13,0%	32,8%	1,1%	53,1%	6,9 ETP	2 (40,0%)	1 (20,0%)
Projets dédiés MA en itinérance	11	8,8%	503 places	54	13,5 €	632 126€	63,2%	47,3%	13,7%	34,4%	27,6%	53,4%	5,8 ETP	5 (45,5%)	0 (0,0%)
TOTAL / MOYENNE FEDELIMA	125	100,0%	590 places	66	15,5 €	1 264 512 €	61,3%	49,7%	10,3%	33,4%	23,2%	46,8%	10,6 ETP	35 (28,0%)	6 (4,8%)

2 | LES STRUCTURES PAR TYPES DE TERRITOIRES

Les structures membres de la FEDELIMA sont implantées sur la quasi-totalité du territoire métropolitain et ultramarin, mais dans des environnements territoriaux très disparates. En effet, porter un projet musiques actuelles sur un territoire rural avec une faible densité de population n'implique pas les mêmes problématiques, les mêmes coûts de fonctionnement, que de porter ce même projet dans une métropole. C'est pourquoi, il peut être nécessaire de répartir et classifier les structures par types de territoires afin d'affiner la lecture de leur fonctionnement.

Cette nomenclature a été constituée sur la base des chiffres du recensement de la population française produits par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques). Les catégories définies ci-dessous ne correspondent cependant pas aux définitions posées par l'INSEE. Elles ont été définies à partir de l'observation des structures adhérentes à la FEDELIMA, en fonction des spécificités observées liées aux territoires d'implantation et en croisant des données sur le nombre d'habitant·es, la densité de population des communes, intercommunalités et départements.

- **Milieu urbain** (90 structures, soit 72,0%) : cette catégorie concerne les structures implantées dans des villes de plus de 40 000 habitant·es avec une densité de population moyenne de 4 500 habitant·es/km². Elle concerne également des structures implantées sur des communes périurbaines, parfois peu peuplées, mais avec une densité de population moyenne de 2 000 habitant·es/km².

- **Milieu urbain en environnement rural** (25 structures, soit 20,0%) : cette catégorie concerne les structures implantées sur des petites villes (- de 25 000 habitant·es) ou villes moyennes (- de 40 000 habitant·es) qui sont dans un environnement rural, c'est-à-dire dans des intercommunalités dépassant de peu le nombre d'habitant·es de la ville centre et sur des territoires départementaux à faible densité de population (inférieure à 70 habitant·es/km²).

- **Milieu rural** (10 structures, soit 8,0%) : cette catégorie concerne les structures implantées sur des communes de moins de 10 000 habitant·es et de faibles densités de population (moins de 400 habitant·es/km²).

TYPES DE TERRITOIRES	NB	%	JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE	NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN	PRIX MOYEN D'UN BILLET PLEIN TARIF	BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN	% FINANCEMENTS PUBLICS SUR LE BUDGET	% SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT SUR LE BUDGET	% AIDES AUX PROJETS SUR LE BUDGET	% RECETTES PROPRES SUR LE BUDGET	% FRAIS ARTISTIQUES DIFFUSION MUSICALE SUR LE BUDGET	% MASSE SALARIALE TOTALE SUR LE BUDGET	NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDII	NOMBRE ET PART DE STRUCTURES AYANT AU MOINS UNE FEMME EN POSTE DE DIRECTION	
														DIRECTION FÉMININE	DIRECTION MIXTE
Urbain	90	72,0%	663 places	72	16,2 €	1 500 700 €	59,4%	48,8%	9,6%	35,5%	22,7%	46,8%	11,9 ETP	27 (30,7%)	4 (4,4%)
Urbain en environnement rural	25	20,0%	417 places	51	14,9 €	707 161 €	68,0%	56,0%	10,4%	25,9%	25,5%	45,1%	7,7 ETP	4 (16,0%)	2 (8,0%)
Rural	10	8,0%	353 places	49	10,6€	532 191 €	61,1%	41,6%	16,4%	33,7%	22,2%	50,9%	5,4 ETP	4 (44,4%)	0 (0%)
TOTAL / MOYENNE FEDELIMA	125	100,0%	590 places	66	15,5 €	1 264 512 €	61,3%	49,7%	10,3%	33,4%	23,2%	46,8%	10,6 ETP	35 (28,0%)	6 (4,8%)

SOURCE : OPP FEDELIMA - DONNÉES 2023

3 | LES STRUCTURES PAR TYPES DE MODES DE GESTION

En termes de modes de gestion, les membres de la FEDELIMA sont en grande majorité des structures juridiques de droit privé à but non lucratif (94 **associations**) ou à lucrativité limitée (2 **SCIC**) pour un total de 76,8%. Les **établissements publics** (au nombre de 22) et **régies directes et à autonomie financière** (au nombre de 7) représentant en revanche moins d'un quart des structures, soit 23,2%.

Parmi les structures gestionnaires de droit privé, 9,6% ont une Délégation de Service Public (DSP), forme de contractualisation par laquelle une personne morale de droit public, ici la commune ou l'intercommunalité propriétaire du bâtiment, confie à un délégataire la gestion d'un service public, ses apports financiers étant liés à un cahier des charges précis des activités à conduire. La mise en oeuvre des DSP est soumise au code des marchés publics, et donc à la procédure d'appel d'offres.

On notera que les **EPCC** (Établissement Public de Coopération Culturelle) gèrent les équipements de plus grande taille, qui pour la majorité développent des projets pluridisciplinaires, avec une jauge moyenne de 895 places. Comme le montre le tableau qui suit, les données moyennes sont nettement plus faibles pour l'ensemble des associations.

Le mode de gestion en régie personnalisée est majoritairement adopté pour les projets musiques actuelles nés depuis une quinzaine d'années.

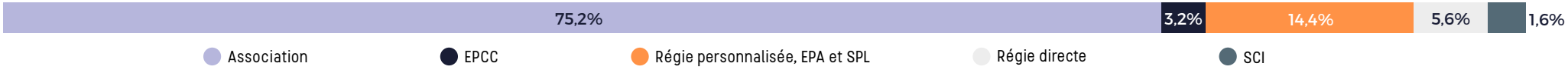

MODES DE GESTION	NB	%	JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE	NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN	PRIX MOYEN D'UN BILLET PLEIN TARIF	BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN	% FINANCEMENTS PUBLICS SUR LE BUDGET	% SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT SUR LE BUDGET	% AIDES AUX PROJETS SUR LE BUDGET	% RECETTES PROPRES SUR LE BUDGET	% FRAIS ARTISTIQUES DIFFUSION MUSICALE SUR LE BUDGET	% MASSE SALARIALE TOTALE SUR LE BUDGET	NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDII	NOMBRE ET PART DE STRUCTURES AYANT AU MOINS UNE FEMME EN POSTE DE DIRECTION	
														DIRECTION FÉMININE	DIRECTION MIXTE
Association	94	75,2%	542 places	66	14,7 €	1 101 087 €	58,8%	46,0%	11,2%	35,2%	23,3%	48,1%	10,0 ETP	24 (26,1%)	5 (5,3%)
EPCC	4	3,2%	895 places	76	21,3 €	1 967 466 €	71,4%	64,7%	6,4%	28,4%	28,1%	44,6%	15,6 ETP	2 (50,0%)	0 (0,0%)
Régie personnalisée, EPA et SPL	18	14,4%	769 places	69	19,0 €	2 066 901 €	65,8%	56,8%	8,7%	29,1%	22,3%	42,3%	13,4 ETP	6 (33,3%)	1 (5,6%)
Régie directe	7	5,6%	545 places	48	14,4 €	786 064 €	86,6%	82,2%	4,4%	12,7%	20,3%	46,6%	6,4 ETP	3 (42,9%)	0 (0,0%)
SCIC	2	1,6%	767 places	88	16,4 €	1 992 605 €	29,3%	15,2%	11,5%	73,7%	29,7%	29,9%	15,7 ETP	0 (00,0%)	0 (0,0%)
TOTAL / MOYENNE FEDELIMA	125	100,0%	590 places	66	15,5 €	1 264 512 €	61,3%	49,7%	10,3%	33,4%	23,2%	46,8%	10,6 ETP	35 (28,0%)	6 (4,8%)

3 | LES STRUCTURES PAR TYPES DE MODES DE GESTION - DÉFINITIONS

- **Association** (94 structures, soit 75,2%) : une association est un contrat passé entre plusieurs personnes (au moins deux) qui décident de mettre en commun leurs connaissances ou leur activité pour réaliser un projet collectif dans un but autre que le partage de bénéfices. Ce mode de gestion est dit de « droit privé ». La gouvernance de la structure, porteuse du projet de la structure, est majoritairement composée de personnes physiques. Y sont associées parfois des personnes morales, mais rarement des collectivités territoriales nommées alors « membres de droits ». Les salarié·es sont embauché·es sous contrat de droit privé. Les collectivités et l'État sont des partenaires des associations et peuvent parfois être commanditaires (ex : délégation de service public, subventions apportées à des appels à projets, etc.).

- **EPCC** (4 structures, soit 3,2%) : les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent constituer avec l'État un établissement public de coopération culturelle (EPCC). L'EPCC est constitué de plusieurs collectivités publiques (collectivités territoriales et/ou État) et est chargé de la gestion d'un service public culturel présentant un intérêt pour chacune des personnes morales en cause et contribuant à la réalisation des objectifs nationaux dans le domaine de la culture. Ce mode de gestion est dit de « droit public ». La gouvernance est composée des différentes collectivités publiques porteuses du projet (personnes morales) mais peuvent également comporter des personnes qualifiées issues de la société civile. Les salarié·es sont embauché·es sous contrat de droit privé hormis la direction et le·a comptable.

- **Régie personnalisée** (15 structures, soit 12%) : une régie personnalisée est un mode d'exploitation direct d'un service public porté par une collectivité territoriale, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle se crée via une nouvelle structure publique ayant son propre organe délibératif et décisionnel, prenant la forme d'un établissement public industriel et commercial (EPIC). Bien que ce soit un établissement public, il est largement régi par le droit privé. Ce mode de gestion est dit de « droit public ». La gouvernance est composée de la collectivité porteuse du projet et peut associer d'autres personnalités morales et/ou des personnes qualifiées. Les salarié·es sont embauché·es sous contrat de droit privé hormis la direction et le·la comptable.

- **EPA** (2 structures, soit 1,6%) : un établissement public administratif est un mode d'exploitation direct d'un service public porté par une collectivité territoriale, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle se crée via une nouvelle structure publique ayant son propre organe délibératif et décisionnel. Ce mode de gestion relève du droit public administratif. La gouvernance est composée de la collectivité porteuse du projet. Les salarié·es sont embauché·es sous contrat de droit public.

- **SPL** (1 structure, soit 0,8%) : la société publique locale est une société anonyme créée et entièrement détenue par au moins deux collectivités locales (ou leurs groupements) pour la gestion de services publics situés sur leur territoire. Dans ce cadre, les salarié·es sont embauché·es sous contrats de droit privé.

- **Régie directe** (7 structures, soit 5,6%) : les structures ayant un mode de gestion en régie directe sont gérées directement par la collectivité porteuse du projet. La régie directe est directement gérée par les services financiers de la collectivité et administrée par le service culturel. Ce mode de gestion est dit de « droit public ». Les salarié·es ont un statut de droit public et la direction est nommée par la collectivité porteuse du projet. La régie peut également être à autonomie financière. Elle bénéficie alors d'une enveloppe budgétaire propre et est administrée par un conseil d'exploitation (cela concerne une structure à la FEDELIMA).

- **SCIC** (2 structures, soit 1,6%) : la société coopérative d'intérêt collectif est régie par le code du commerce, quel que soit son objet, en raison de sa forme juridique (SARL, SAS, SA ou SA). Elle peut concerner tous les secteurs d'activités, dès lors que l'intérêt collectif se justifie par un projet de territoire ou de filière d'activité impliquant un sociétariat hétérogène (multisociétariat), le respect des règles coopératives (1 personne = 1 voix), et la gestion désintéressée (réinvestissement dans l'activité des excédents). Elle se constitue un patrimoine propre. L'impartageabilité de ses réserves (c'est-à-dire l'impossibilité de les incorporer dans le capital social ou de les distribuer) préserve la SCIC d'une prise de contrôle majoritaire par les investisseurs extérieurs et garantit ainsi son indépendance et sa pérennité.

4 | LES STRUCTURES PAR TYPES DE STATUTS JURIDIQUES

Les structures membres de la FEDELIMA ne peuvent adhérer à la fédération que si leur nature juridique (cas des associations, des établissements publics et des régies directes) ou statut (cas des coopératives ou autres organismes privés à caractère commercial) et leurs modes de fonctionnement attestent de leur non lucrativité. Ainsi, les types de modes de gestion des adhérents de la FEDELIMA peuvent être regroupés en deux grandes catégories de statut juridique. D'une part les structures privées rassemblant les associations et les SCIC, et d'autre part les structures publiques intégrant les EPCC, EPA, SPL, régies personnalisées, régies directes et régies à autonomie financières.

STATUT JURIDIQUE	NB	%	JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE	NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN	PRIX MOYEN D'UN BILLET PLEIN TARIF	BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN	% FINANCEMENTS PUBLICS SUR LE BUDGET	% SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT SUR LE BUDGET	% AIDES AUX PROJETS SUR LE BUDGET	% RECETTES PROPRES SUR LE BUDGET	% FRAIS ARTISTIQUES DIFFUSION MUSICALE SUR LE BUDGET	% MASSE SALARIALE TOTALE SUR LE BUDGET	NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDII	NOMBRE ET PART DE STRUCTURES AYANT AU MOINS UNE FEMME EN POSTE DE DIRECTION	
														DIRECTION FÉMININE	DIRECTION MIXTE
Structure privée (association et SCIC)	96	76,8%	547 places	67	14,7 €	1 119 661 €	58,1%	45,4%	11,2%	36,0%	23,4%	47,7%	10,1 ETP	24 (25,0%)	5 (5,2%)
Structure publique (EPCC, EPA, SPL et régies)	29	23,2%	732 places	65	18,1 €	1 744 018 €	71,6%	64,0%	7,3%	25,1%	22,6%	43,7%	12,0 ETP	11 (37,9%)	1 (3,4%)
TOTAL / MOYENNE FEDELIMA	125	100,0%	590 places	66	15,5 €	1 264 512 €	61,3%	49,7%	10,3%	33,4%	23,2%	46,8%	10,6 ETP	35 (28,0%)	6 (4,8%)

5 | LES STRUCTURES LABELLISÉES SMAC (SCÈNES DE MUSIQUES ACTUELLES) PAR L'ÉTAT ET LES STRUCTURES NON LABELLISÉES

Le terme « SMAC » (Scène de Musiques Actuelles) renvoie au label d'État créé en 1998. Ce label est attribué par le ministère de la Culture à des structures qui assurent des missions de diffusion (concerts), d'accompagnement des pratiques qu'elles se situent dans un cadre amateur·e ou professionnel·le (répétition, enregistrement, formation, ressource, création, etc.) et des actions culturelles sur le territoire, dans le domaine des musiques dites "actuelles"[1].

Ce terme est aujourd'hui fréquemment utilisé de manière générique par les pouvoirs publics et les professionnel·les pour désigner les structures portant un projet musiques actuelles. Il est pourtant important de préciser, afin d'éviter toute confusion, que **seuls 84 adhérents de la FEDELIMA sont en réalité labellisés SMACs par l'État au 31 décembre 2024 sur la totalité des 156 structures membres de la fédération, soit 53,8%.** En 2024, la totalité des structures labellisées SMACs par l'État et adhérentes à la FEDELIMA ont répondu à l'enquête.

LABELISATION SMAC* PAR L'ÉTAT	NB	%	JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE	NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN	PRIX MOYEN D'UN BILLET PLEIN TARIF	BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN	% FINANCEMENTS PUBLICS SUR LE BUDGET	% SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT SUR LE BUDGET	% AIDES AUX PROJETS SUR LE BUDGET	% RECETTES PROPRES SUR LE BUDGET	% FRAIS ARTISTIQUES DIFFUSION MUSICALE SUR LE BUDGET	% MASSE SALARIALE TOTALE SUR LE BUDGET	NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDII	NOMBRE ET PART DE STRUCTURES AYANT AU MOINS UNE FEMME EN POSTE DE DIRECTION	
														DIRECTION FÉMININE	DIRECTION MIXTE
Labellisé SMAC	84	67,2%	669 places	69	16,4 €	1 540 904 €	63,0%	52,6%	9,5%	31,9%	23,0%	45,5%	11,9 ETP	19 (22,6%)	2 (2,4%)
Non labellisé SMAC	41	32,8%	422 places	60	13,7 €	698 245 €	57,7%	43,8%	11,9%	36,5%	23,8%	49,4%	7,8 ETP	16 (39,0%)	4 (9,8%)
TOTAL / MOYENNE FEDELIMA	125	100,0%	590 places	66	15,5 €	1 264 512 €	61,3%	49,7%	10,3%	33,4%	23,2%	46,8%	10,6 ETP	35 (28,0%)	6 (4,8%)

* Structures membres de la FEDELIMA labellisées SMAC (Scène de musiques actuelles) par l'État au 31 décembre 2023

1 - Cf. *Arrêté du 5 mai 2017* fixant le cahier missions et des charges relatif au label « Scène de Musiques Actuelles-SMAC »

6 | LES STRUCTURES PAR HAUTEURS DE BUDGETS

Les projets de musiques actuelles qui adhérent à la FEDELIMA sont pour une très grande majorité soutenus financièrement par leurs partenaires publics (État et services déconcentrés, collectivités territoriales, etc.) au regard des missions d'intérêt général auxquelles leurs projets font écho et qu'ils développent sur leur territoire.

Ces missions d'intérêt général consistent, entre autres, à la découverte artistique, à la sensibilisation, à l'accompagnement des pratiques, au conseil administratif et/ ou technique, à l'aide à l'insertion professionnelle des artistes, en accord avec une politique tarifaire favorisant le développement des pratiques artistiques de tous·tes et l'accès du plus grand nombre aux différents services proposés.

La hauteur du budget des structures peut varier de manière importante. Le budget des structures restant en adéquation avec le projet artistique et culturel de la structure (nombre de salarié·es permanent·es pour le mettre en oeuvre, nombre d'activités menées, intensité de l'activité, etc.), la taille de l'équipement dont elle a la gestion (nombre et taille des espaces de diffusions de concerts, nombre de studios de répétition, etc.) et le périmètre/rayonnement de ses actions.

En 2023, **le budget moyen des lieux membres de la FEDELIMA est de 1 264 512 € allant de 73 200 € pour le plus petit à 5 309 882 € pour le plus important.**

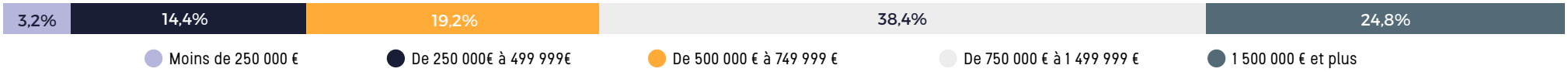

HAUTEURS DE BUDGETS	NB	%	JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE	NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN	PRIX MOYEN D'UN BILLET PLEIN TARIF	BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN	% FINANCEMENTS PUBLICS SUR LE BUDGET	% SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT SUR LE BUDGET	% AIDES AUX PROJETS SUR LE BUDGET	% RECETTES PROPRES SUR LE BUDGET	% FRAIS ARTISTIQUES DIFFUSION MUSICALE SUR LE BUDGET	% MASSE SALARIALE TOTALE SUR LE BUDGET	NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDII	NOMBRE ET PART DE STRUCTURES AYANT AU MOINS UNE FEMME EN POSTE DE DIRECTION	
														DIRECTION FÉMININE	DIRECTION MIXTE
Moins de 250 000 €	4	3,2%	135 places	35	10,4 €	135 508 €	52,2%	39,6%	9,6%	42,9%	25,1%	39,2%	4,5 ETP	1 (25,0%)	1 (25,0%)
De 250 000€ à 499 999€	18	14,4%	357 places	48	12,4 €	392 800 €	58,9%	43,4%	12,9%	36,8%	25,6%	53,3%	5,1 ETP	8 (44,4%)	0 (0,0%)
De 500 000 € à 749 999 €	24	19,2%	417 places	52	14,6 €	613 208 €	68,7%	55,6%	11,6%	25,3%	22,7%	50,5%	7,0 ETP	5 (20,8%)	1 (4,2%)
De 750 000 € à 1 499 999 €	48	38,4%	553 places	68	15,9 €	1 040 598 €	65,2%	53,9%	10,1%	28,9%	23,4%	48,9%	10,8 ETP	12 (25,0%)	3 (6,3%)
1 500 000 € et plus	31	24,8%	962 places	88	18,2 €	2 767 285 €	52%	43,6%	8,1%	43,7%	21,7%	37,8%	16,9 ETP	9 (29,0%)	1 (3,2%)
TOTAL / MOYENNE FEDELIMA	125	100,0%	590 places	66	15,5 €	1 264 512 €	61,3%	49,7%	10,3%	33,4%	23,2%	46,8%	10,6 ETP	35 (28,0%)	6 (4,8%)

7 | LES STRUCTURES PAR TAILLES D'ÉQUIPE PERMANENTE

Les projets des structures adhérentes à la FEDELIMA sont portés et mis en oeuvre au quotidien par des équipes de salarié·es (également appelés « permanent·es »), renforcées selon l'intensité de l'activité par l'emploi de personnels intermittents (technicien·nes et/ou artistes) et/ou la participation de bénévoles.

Les équipes de salarié·es permanent·es sont composées d'hommes et de femmes occupant des fonctions de direction, programmation artistique, administration, production, communication, formation et accompagnement des pratiques, actions culturelles et médiation, accueil des publics, activités techniques, maintenance et entretien, etc. Certains de ces projets, à échelle plus réduite, sont également menés sans salarié·e mais par leur gouvernance et l'implication de bénévoles. Ce cas de figure concerne trois adhérents de la FEDELIMA.

En 2023, **la taille des équipes permanentes des lieux membres de la FEDELIMA est de 12 postes en moyenne (10,6 ETP)**, avec une médiane à 11 postes. Une structure ne compte qu'un·e salarié·e permanent·e et la structure la plus importante de la fédération comptabilise 51 postes dans la composition de son équipe permanente. Sont comptabilisé·es comme salarié·es permanent·es de la structure, les personnes embauchées en CDI, CDD de plus de 6 mois et CDII (CDI Intérimaire).

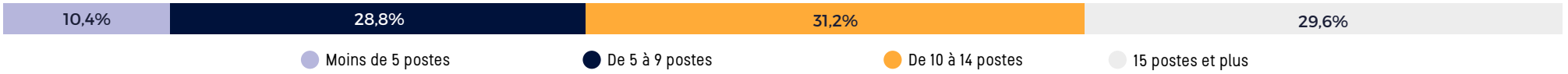

TAILLES D'ÉQUIPE PERMANENTE	NB	%	JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE	NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN	PRIX MOYEN D'UN BILLET PLEIN TARIF	BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN	% FINANCEMENTS PUBLICS SUR LE BUDGET	% SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT SUR LE BUDGET	% AIDES AUX PROJETS SUR LE BUDGET	% RECETTES PROPRES SUR LE BUDGET	% FRAIS ARTISTIQUES DIFFUSION MUSICALE SUR LE BUDGET	% MASSE SALARIALE TOTALE SUR LE BUDGET	NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDII	NOMBRE ET PART DE STRUCTURES AYANT AU MOINS UNE FEMME EN POSTE DE DIRECTION	
														DIRECTION FÉMININE	DIRECTION MIXTE
Moins de 5 postes	13	10,4%	290 places	50	11,2 €	367 366 €	48,3%	32,0%	13,5%	43,9%	23,7%	44,0%	2,8 ETP	4 (33,3%)	1 (8,3%)
De 5 à 9 postes	36	28,8%	527 places	56	14,7 €	741 566 €	65,6%	53,2%	10,7%	31,2%	25,3%	48,1%	6,7 ETP	12 (33,3%)	1 (2,8%)
De 10 à 14 postes	39	31,2%	513 places	58	16,0 €	1 039 467 €	70,8%	58,7%	11,4%	23,3%	22,3%	50,5%	9,9 ETP	10 (26,3%)	1 (2,6%)
15 postes et plus	37	29,6%	829 places	91	17,3 €	2 325 748 €	51,5%	43,1%	7,5%	42,6%	22,0%	42,5%	17,7 ETP	9 (25,0%)	2 (5,6%)
TOTAL / MOYENNE FEDELIMA	125	100,0%	590 places	66	15,5 €	1 264 512 €	61,3%	49,7%	10,3%	33,4%	23,2%	46,8%	10,6 ETP	35 (28,0%)	6 (4,8%)

SOURCE : OPP FEDELIMA - DONNÉES 2023

8 | LES STRUCTURES PAR GENRES DE LA FONCTION DE DIRECTION

Majoritairement et historiquement dirigés par des hommes, les projets de musiques actuelles sont également observés depuis quelques années, sous l'angle du genre de leur direction.

En effet, même si sur l'ensemble des 1 853 salarié·es permanent·es des structures adhérentes à la FEDELIMA nous constatons une relative parité avec 45,7% de femmes salariées, ce ratio diminue si l'on observe de plus près les données relatives aux fonctions de direction. En 2023, sur 156 lieux et projets membres de la fédération, **26,9% de structures sont dirigées exclusivement par des femmes**, dont 25,6% dans le cadre de direction unique de femmes et 1,3% dans le cadre de codirections féminines.

Ces chiffres se resserrent encore légèrement si l'on ne considère que les structures labellisées Scènes de Musiques Actuelles (SMAC) par le ministère de la Culture au niveau national. En effet, les chiffres de l'*Observatoire 2024 de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication*, montrent que sur les 92 projets labellisés SMAC par l'État au 1er janvier 2024, seules 21 structures sont dirigées par des femmes, soit 23% de directrices de SMAC.

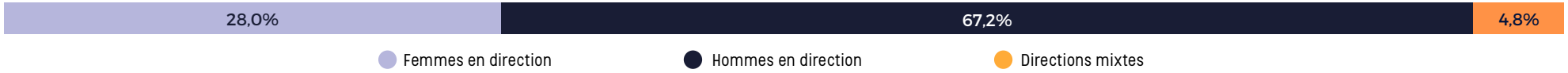

GENRE DE LA FONCTION DE DIRECTION	NB	%	JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE	NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN	PRIX MOYEN D'UN BILLET PLEIN TARIF	BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN	% FINANCEMENTS PUBLICS SUR LE BUDGET	% SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT SUR LE BUDGET	% AIDES AUX PROJETS SUR LE BUDGET	% RECETTES PROPRES SUR LE BUDGET	% FRAIS ARTISTIQUES DIFFUSION MUSICALE SUR LE BUDGET	% MASSE SALARIALE TOTALE SUR LE BUDGET	NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDII	NOMBRE ET PART DE STRUCTURES AYANT AU MOINS UNE FEMME EN POSTE DE DIRECTION	
														DIRECTION FÉMININE	DIRECTION MIXTE
Femmes en direction	35	28,0%	604 places	59	14,9 €	1 098 116 €	62,6%	50,7%	10,8%	31,2%	21,3%	50,6%	10,1 ETP	35 (100,0%)	0 (0,0%)
Hommes en direction	84	67,2%	597 places	67	15,8 €	1 356 303 €	62,2%	50,3%	10,5%	32,8%	24,2%	45,4%	10,8 ETP	- -	- -
Directions mixte	6	4,8%	434 places	101	15,3 €	950 076 €	40,1%	35,1%	3,8%	55,2%	20,9%	43,9%	9,7 ETP	0 (0,0%)	6 (100,0%)
TOTAL / MOYENNE FEDELIMA	125	100,0%	590 places	66	15,5 €	1 264 512 €	61,3%	49,7%	10,3%	33,4%	23,2%	46,8%	10,6 ETP	35 (28,0%)	6 (4,8%)

9 | LES STRUCTURES PAR JAUGES D'ÉQUIPEMENTS DE DIFFUSION DE CONCERTS

La diffusion dans les lieux de musiques actuelles correspond à l'activité par laquelle les structures organisent une programmation musicale de concerts d'une ou de plusieurs formations musicales, ou groupes, effectuant une ou plusieurs représentations d'un spectacle, à une date précise et dans un espace (à l'intérieur ou à l'extérieur des murs d'une salle) dont la jauge peut varier selon différents critères de configuration. Les représentations diffusées peuvent avoir un caractère payant ou gratuit.

La diffusion et l'organisation de concerts demeurent pour une grande majorité des lieux membres de la FEDELIMA une activité inscrite au coeur de leur projet artistique et culturel. Cependant, cette fonction originelle s'est repositionnée progressivement dans le temps dans une dynamique de projet plus large pour devenir un élément, un outil et non plus une finalité majeure. Les structures membres de la FEDELIMA présentent une très grande diversité, notamment dans **leur capacité d'accueil avec des jauges maximales allant de 72 à 1 999 places** (debout). Il s'agit d'un critère déterminant à prendre en compte lors de l'analyse de l'activité de diffusion et plus largement lors de la création d'un équipement de musiques actuelles car elle peut représenter une part prépondérante de l'économie des structures.

TAILLES D'ÉQUIPEMENTS DE DIFFUSION DE CONCERTS	NB	%	JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE	NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN	PRIX MOYEN D'UN BILLET PLEIN TARIF	BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN	% FINANCEMENTS PUBLICS SUR LE BUDGET	% SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT SUR LE BUDGET	% AIDES AUX PROJETS SUR LE BUDGET	% RECETTES PROPRES SUR LE BUDGET	% FRAIS ARTISTIQUES DIFFUSION MUSICALE SUR LE BUDGET	% MASSE SALARIALE TOTALE SUR LE BUDGET	NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDII	NOMBRE ET PART DE STRUCTURES AYANT AU MOINS UNE FEMME EN POSTE DE DIRECTION	
														DIRECTION FÉMININE	DIRECTION MIXTE
Sans équipement de diffusion*	2	1,6%	-	-	-	450 385 €	32,1%	9,5%	19,7%	65,4%	16,9%	66,2%	2,0 ETP	2 (100,0%)	0 (0,0%)
Moins de 300 places	29	23,2%	210 places	52	12,2 €	639 942 €	65,2%	46,9%	15,9%	28,2%	20,7%	52,0%	7,9 ETP	7 (24,1%)	2 (6,9%)
De 300 à 599 places	43	34,4%	428 places	65	15,1 €	1 028 472 €	62,7%	52,1%	9,5%	30,8%	24,0%	46,7%	9,3 ETP	9 (20,9%)	3 (7,0%)
De 600 à 899 places	25	20,0%	692 places	63	17,0 €	1 275 485 €	68,3%	58,5%	8,7%	27,7%	23,3%	46,8%	10,9 ETP	11 (44,0%)	0 (0,0%)
900 places et plus	26	20,8%	1 186 places	87	19,2 €	2 403 594 €	50,1%	43,5%	6,1%	46,7%	25,2%	39,7%	15,9 ETP	6 (23,1%)	1 (3,8%)
TOTAL / MOYENNE FEDELIMA	125	100,0%	590 places	66	15,5 €	1 264 512 €	61,3%	49,7%	10,3%	33,4%	23,2%	46,8%	10,6 ETP	35 (28,0%)	6 (4,8%)

* La catégorie « sans équipement de diffusion » correspond aux structures développant un projet musiques actuelles en itinérance, c'est-à-dire qui ne disposent pas d'équipement de diffusion en gestion directe et/ou qui développent un projet en itinérance. Ces structures peuvent cependant organiser des concerts dans différents équipements de diffusion ancrés sur le territoire.

10 | LES STRUCTURES PAR GÉNÉRATIONS DE PROJETS

Les lieux et projets de musiques actuelles membres de la FEDELIMA ont en moyenne 23 ans d'existence. Une très grande majorité d'entre eux ont lancé leurs activités à la fin des années 90 et au tout début des années 2000. Le plus récent a ouvert ses portes en janvier 2023 et le plus ancien a débuté ses activités de concerts en 1967.

Les lieux de musiques actuelles se sont fortement développés en nombre et en taille lors des 30 dernières années, pour constituer un maillage territorial couvrant la majeure partie du territoire français. D'un point de vue historique et générationnel, trois types de structures et/ou porteurs de projet ont été distinguées par la Fédurok (Fédération de lieux de musiques amplifiées/actuelles) au début des années 2000 :

- **la première génération**, celle des « militant·es bâtisseur·ses ». Ces lieux, créés avant les années 1990, ont pris leur assise sur le terreau de l'éducation populaire. Leur structuration a été influencée par la personnalité de leurs dirigeant·es, en général issus du terrain, moins formé·es qu'aujourd'hui aux questions de gestion et de ressources humaines. Les projets artistiques et culturels de ces équipements étaient, au départ, presque exclusivement dédiés à l'activité de diffusion musicale.
- **la deuxième génération**. On assiste dans les années 1990 à un processus de convergence entre des porteur·euses de projet associatif et des collectivités locales pour créer un équipement et l'inscrire dans une politique publique. Ces équipements (souvent d'anciens bâtiments réhabilités) sont aménagés plus spécifiquement pour la pratique des musiques actuelles et le partenariat est mieux défini.
- **la troisième génération**. Des lieux créés plus récemment (« génération 2000 ») émergent. Ils sont exclusivement mis en place sous l'impulsion des collectivités locales, qui font appel à des chef·fes de projet issu·es de la première génération de lieux ou de formations spécialisées pour les préfigurer et les diriger. À la différence des deux premières générations de lieux, ce sont en grande majorité des équipements neufs qui sortent de terre.

Aujourd'hui, l'arrivée de nouveaux lieux et la croissante structuration de ceux existants tendent cependant à confondre ces trois idéaux types.

GÉNÉRATIONS DE PROJETS	NB	%	JAUGE MOYENNE DE L'UNITÉ SCÉNIQUE PRINCIPALE	NOMBRE MOYEN DE DATES EN SALLE DIFFUSÉES PAR AN	PRIX MOYEN D'UN BILLET PLEIN TARIF	BUDGET MUSIQUES ACTUELLES MOYEN	% FINANCEMENTS PUBLICS SUR LE BUDGET	% SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT SUR LE BUDGET	% AIDES AUX PROJETS SUR LE BUDGET	% RECETTES PROPRES SUR LE BUDGET	% FRAIS ARTISTIQUES DIFFUSION MUSICALE SUR LE BUDGET	% MASSE SALARIALE TOTALE SUR LE BUDGET	NOMBRE EN ETP DE CDI, CDD DE PLUS DE 6 MOIS ET CDII	NOMBRE ET PART DE STRUCTURES AYANT AU MOINS UNE FEMME EN POSTE DE DIRECTION	
														DIRECTION FÉMININE	DIRECTION MIXTE
Avant 1990	18	14,4%	459 places	63	13,2 €	1 034 878 €	66,3%	52,0%	12,1%	28,7%	23,6%	52,5%	11,6 ETP	3 (16,7%)	0 (0,0%)
De 1990 à 1999	44	35,2%	530 places	61	16,1 €	1 157 444 €	62,5%	51,8%	9,8%	30,6%	24,0%	47,5%	10,0 ETP	14 (31,8%)	3 (6,8%)
De 2000 à 2009	39	21,2%	655 places	77	15,6 €	1 399 398 €	55,8%	42,7%	12,0%	39,2%	21,0%	47,4%	11,1 ETP	15 (38,5%)	1 (2,6%)
2010 et après	24	19,2%	700 places	62	15,9 €	1 413 837 €	64,1%	55,5%	7,0%	32,8%	25,1%	40,1%	9,9 ETP	3 (12,5%)	2 (8,3%)
TOTAL / MOYENNE FEDELIMA	125	100,0%	590 places	66	15,5 €	1 264 512 €	61,3%	49,7%	10,3%	33,4%	23,2%	46,8%	10,6 ETP	35 (28,0%)	6 (4,8%)

SOURCE : OPP FEDELIMA - DONNÉES 2023

11 | TABLEAU DE SUIVI DES INDICATEURS CLÉS ENTRE 2014 ET 2023

Ce tableau propose une lecture chronologique des indicateurs clés issus de l'Observation Participative Partagée (OPP) menée par la FEDELIMA entre 2014 et 2023. Sur cette décennie, **le taux de participation moyen est de 80 %**, traduisant un engagement constant des adhérents dans la démarche.

Fortement impactée par la crise sanitaire, l'activité de diffusion chute de 60 dates en moyenne à 23 en 2020, puis remonte progressivement pour atteindre 66 dates en 2023, dépassant les niveaux d'avant-Covid. **De 2014 à 2023, le prix moyen d'un billet plein tarif est passé de 13,5 € à 15,5 €** (+ 2 €). Cette augmentation modérée, au regard de l'inflation, traduit la volonté des structures de préserver l'accessibilité de leur offre de concerts. Cependant, la hausse d'1 € en 2023 reflète les tensions économiques pesant sur les structures.

Entre 2014 et 2023, **le budget moyen des structures est passé d'environ 970 000 € à 1,26 M€**, soutenu majoritairement par des financements publics (autour de 60 %). **Les recettes propres restent stables (30-35 %) et la masse salariale totale atteint 47 % du budget**, traduisant une structuration croissante des équipes mais une dépendance persistante aux soutiens publics et un équilibre économique fragile.

En 2023, les structures déclarent une **équipe permanente de 10,6 ETP en moyenne, un effectif en hausse de +2,4 ETP en 10 ans**. Les femmes restent minoritaires à la direction des structures, témoignant d'une progression lente vers l'égalité. Cependant, le **nombre de femmes salariées permanentes progresse régulièrement sur la période (+7,1 points)**, indiquant une féminisation continue des équipes des structures membres de la FEDELIMA.

ANNÉES	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de structures participantes à l'OPP FEDELIMA	114	105	112	107	110	110	115	123	124	125
Taux de participation des adhérents de la FEDELIMA	78,6%	73,9%	79,4%	78,1%	79,1%	80,3%	81,6%	84,2%	82,1%	82,8%
Jauge moyenne de l'unité scénique principale en places debouts	516	531	553	570	569	581	592	566	566	590
Nombre moyen de dates en salle diffusées par an	59	58	60	57	59	65	23	38	64	66
Prix moyen d'un billet plein tarif	13,5 €	13,8 €	13,6 €	13,9 €	14,0 €	14,2 €	13,1 €	14,4 €	14,5 €	15,5 €
Budget musiques actuelles moyen (produits)	903 793 €	1 032 495 €	998 361 €	1 028 853 €	1 140 589 €	1 137 821 €	833 364 €	974 620 €	1 217 231 €	1 264 512 €
% de financements publics sur le budget	59,5%	61,4%	61,8%	64,1%	62,0%	63,7%	74,9%	66,7%	63,2%	61,3%
% de subventions de fonctionnement sur le budget	51,6%	49,9%	51,3%	51,8%	50,5%	52,2%	62,6%	54,7%	49,7%	49,7%
% d'aides aux projets sur le budget	10,9%	8,9%	8,5%	10,5%	10,3%	10,6%	11,3%	10,9%	12,7%	10,3%
% d'aides à l'emploi sur le budget	3,3%	2,7%	2,2%	1,9%	1,2%	0,9%	1,0%	1,2%	2,2%	1,3%
% de recettes propres sur le budget	31,3%	31,9%	32,1%	32,9%	33,4%	35,2%	17,7%	19,5%	30,8%	33,4%
% de frais artistiques de diffusion musicale sur le budget	-	-	22,0%	24,7%	23,0%	25,0%	13,1%	16,9%	24,5%	23,2%
% de masse salariale totale sur le budget	46,4%	46,8%	44,5%	45,4%	41,1%	44,7%	51,7%	50,3%	47,2%	46,8%
Nombre moyen en ETP de salarié·es permanent·es*	8,4	9,2	9,4	9,1	9,2	10,1	9,7	10,1	10,3	10,6
% de femmes salariées permanentes*	38,6%	38,1%	42,4%	41,0%	39,4%	42,3%	44,3%	46,1%	46,5%	45,7%
% de structures ayant une femme seule comme directrice	-	-	-	-	25,5%	21,8%	21,7%	26,0%	26,6%	28,0%
% de structures ayant une codirection mixte	-	-	-	-	10,0%	8,2%	10,4%	5,7%	2,3%	4,8%

*salarié·es en contrat CDI, CDD de plus de 6 mois et CDII

Observation, analyses et études de la FEDELIMA

Depuis plus de 10 ans, la FEDELIMA produit annuellement ses chiffres et indicateurs :

- *Données 2022*
- *Données 2019*
- *Données 2018*
- *Données 2017*
- *Données 2016*
- *Données 2015*
- *Données 2014*
- *Données 2013*
- *Données 2012*

Derniers travaux en téléchargement libre :

Rapport Déclic - analyse de 18 bilans carbone de structures représentatives du secteur des musiques actuelles (2024)
Lien de téléchargement

Les salles de concert et clubs européens confrontés à la hausse des coûts dans un contexte de reprise post-pandémie (Live DMA - 2024)
Lien de téléchargement

Chiffres clés et évolution des SMAC - Scènes de musiques actuelles (2023)
Lien de téléchargement

Pour ses missions d'observation et d'études, la FEDELIMA est soutenue par le ministère de la Culture - DGCA (Direction Générale de la Création Artistique) et le CNM (Centre national de la musique).

Soutenu par
MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité
cnm
Centre national de la musique

En 2014, *Les Éditions Mélanie Seteun* en partenariat avec la FEDELIMA ont ouvert une nouvelle collection « Musique et environnement professionnel ». Cette collection se veut ouverte aux études émanant des acteur·rices artistiques et culturel·les et de leurs représentants : fédérations, syndicats, réseaux territoriaux et autres groupements d'acteur·ices, etc. Vous pouvez télécharger gratuitement au format PDF les dernières études réalisées par la FEDELIMA.

Les pratiques collectives en amateur dans les musiques populaires
(2020)

L'emploi permanent dans les lieux de musiques actuelles
(2018)

La coopération entre projets de musiques actuelles : enjeux, freins et facteurs facilitants
(2016)

La diffusion dans les lieux de musiques actuelles - analyse statistique et territoriale sur la saison 2011
(2015)

Actions culturelles et musiques actuelles principaux résultats d'une enquête nationale
(2014)